



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 86743

## Texte de la question

M. Patrick Braouezec souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les nombreux dysfonctionnements de l'éducation nationale en Seine-Saint-Denis et plus particulièrement dans la ville de Saint-Denis. Ces dysfonctionnements se manifestent aussi bien en classes maternelles, où il est de plus en plus difficile de scolariser les enfants de moins de trois ans, que dans le primaire, où il est fréquent de constater que l'enseignement des langues n'est pas assuré. Mais ils se ressentent aussi à tous les niveaux où de nombreux postes d'enseignant ne sont pas pourvus et les remplacements ne sont que très partiellement assurés, ce qui remet en cause la continuité du service public ; de ce fait, les enseignants se voient fréquemment refuser leur droit à la formation continue. Précisons aussi que les effectifs maximaux pour les écoles classées en ZEP sont remis en question et que les réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté sont en nombre insuffisants. Ces différentes mesures, auxquelles les parents ont à faire face, creusent encore un peu plus les inégalités sociales puisque l'État ne joue plus son rôle qui est de faire des choix politiques permettant de les compenser. Ce n'est pas en choisissant une politique de désengagement, voire de renoncement, que le Gouvernement permettra aux jeunes de Saint-Denis, mais plus généralement de la France entière, de trouver une voie professionnelle stable leur permettant de construire leur vie et de trouver une place dans notre société, même si celle-ci change. En conséquence, il lui demande ce que le Gouvernement envisage de faire en termes de mesures pour restaurer l'engagement de l'État en matière d'éducation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Braouezec](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (2<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86743

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 février 2006, page 2018